

"Lorsque les mémoires oublient, le coeur n'oublie pas"



**PROJET DE VIE
ACCUEIL DE JOUR
EHPAD DES JARDINS DU CASTEL
35410 CHATEAUGIRON**

1/ RAISONS DE L'ACCUEIL DE JOUR :

Une étude des besoins concernant l'accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer fait apparaître une demande importante non satisfaite.

Les Jardins du Castel, à l'occasion de l'ouverture de son Unité Spécialisée Alzheimer en Mars 2006, souhaite répondre aux besoins exprimés par Rennes Alzheimer ainsi qu'au besoin de soutien des aidant naturels.

Avec les moyens qui nous sont alloués en terme de personnel, nous offrons 2 places d'accueil de jour 3 jours par semaine (Lundi- mercredi et vendredi) à partir du 1^{er} Mars 2007.

2/ TROIS OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- ❖ Une prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, afin de leur proposer des ateliers de stimulation cérébrale, de mémoire, d'orientation, pour maintenir au travers de diverses activités, les capacités de la personne afin d'éviter une aggravation de sa perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, et de sécuriser la personne dans sa vie à domicile.
- ❖ Aider les familles (écoute, soutien, conseils) qui, face à des personnes désorientées sont souvent désemparées et épuisées.
- ❖ Offrir une étape intermédiaire entre le domicile et l'institution et offrir une entrée en douceur.

3/ LE PROJET :

La qualité de vie est l'enjeu principal de la prise en charge. Il est le même que le « projet de vie et soins » de notre unité spécialisée Alzheimer que vous pouvez consulter librement.

Les repères déterminants de la qualité de vie pour ces personnes atteintes de démence sont difficilement évaluables toutefois, la mobilité et l'indépendance physique, l'orientation, la capacité à participer à une vie sociale, le regard et le sourire (signes de bien être) sont des critères essentiels.

4/ LIEU ET CAPACITE D'ACCUEIL

Les personnes seront accueillies dans un pavillon nommé « les Alizés » qui comprend 22 lits d'hébergement complet.

- L'accès est sécurisé par des serrures à code
 - Un espace de vie permet aux résidents de prendre leur repas et de participer aux ateliers thérapeutiques divers.
 - Un espace sanitaire adapté aux handicapés existe.
 - Un jardin et un patio existent au sein de cette unité sécurisée qui permet d'élargir agréablement les espaces de déambulation.
 - L'aménagement et la décoration suscitent la convivialité et les repères.
-
- La capacité d'accueil que nous proposons est de deux personnes par jour.
 - L'accueil se fera 3j/semaine de 11h à 17 h15 à la journée .
 - Une réservation doit être faite au moins 48h à l'avance.

La capacité et les jours d'ouverture pourront être réévalué en fonction de l'augmentation notre dotation en personnel.

5/ L'ADMISSION - RECUEIL DE DONNEES

L'admission peut être sollicitée par la famille ou les professionnels.

L'admission est décidée par le médecin coordonnateur et la responsable de l'unité après entretien et visite préalable avec la famille et le résident. Une Consultation mémoire est vivement demandée.

Une visite, soit au sein de l'unité, soit au domicile de la future personne accueillie, par la responsable de l'unité et/ou le médecin coordonnateur, permet l'évaluation des besoins et le recueil des données de vie :

- nom, prénom, adresse, date de naissance,
- date d'entrée,
- motif,
- médecins traitant et antécédents médicaux,
- GIR, MMS, poids,
- Rythme de la fréquentation souhaitée,
- Récit de vie, habitude de vie (goûts alimentaires, etc...)
- Moyens de transport,
- Fiche administrative de l'aidant principal avec son degré de parenté,
- Prévoir sur fiche la date de sortie de l'accueil de jour avec le motif.

Un dossier social et administratif est élaboré auxquels sont joints les éléments médicaux transmis par le médecin traitant. Une liaison se fait en coordination avec les services intervenants au domicile.

Il est défini un projet de vie individualisé sous la forme d'un document contractuel dans lequel il est précisé la fréquentation.

Le transport est obligatoirement assuré par la famille.

6/ UNE JOURNEE TYPE 11h A 17 H15

- **11h** : Accueil des 2 personnes en « accueil de jour » et de leur famille
- **11h à 12h** : 1^{er} Atelier Thérapeutique
- **12h à 13h40** : repas (thérapeutique)-
- 13h40 à 14h20 : Atelier thérapeutique
- **14h45 à 15h30** : 2^{eme} atelier : gym douce
- **15h30 à 16h** : Goûter
- **16h à 17h15** : 3^{eme} atelier thérapeutique
- **17h15-17h45** : Départ des Personnes en AJ avec compte-rendu à la famille

Les familles doivent apporter les médicaments préparés dans un pilulier, un double de l'ordonnance doit être laissé au service. Elles devront également fournir les protections et prévoir du linge de rechange si nécessaire.

7/ LES REPAS ET LES GOUTERS : Il est important de :

- * Connaître les goûts et les désirs de chacun
- * Privilégier convivialité et confort
- * Proposer des aides techniques, pour favoriser l'autonomie (couvert ergonomique si besoin)
- * Adapter les textures
- * Surveiller l'alimentation, les états de dénutrition sont fréquents
- * Informer les familles au besoin le médecin traitant si troubles de l'alimentation.

8/ PRISE EN CHARGE RELATIONNELLE ET SOCIALE

- favoriser les échanges avec la personne âgée et la famille en prévoyant un temps de transmissions au moment de l'arrivée et du départ,
- favoriser les échanges avec les autres résidents,
- favoriser les échanges sociaux : sorties, lecture du journal, informations locales, etc....
- maintenir ou revaloriser l'estime de soi, reprendre confiance devant le regard des autres en échangeant autour du vêtement, des accessoires, de la mode, participation à un atelier beauté, soins esthétiques, etc....

9/ PRISE EN CHARGE SENSORIELLE ET COGNITIVE

- réorienter dans le temps et l'espace : signalétique, calendrier adapté, transmissions évènementielles, jeux de mémoires, atelier de réminiscence.
- Les stimulations sociales, intellectuelles et physiques sont aussi importantes les unes que les autres et contribuent au maintien des aptitudes globales : notre travail étant basé sur la plasticité neuronale : toute stimulation d'une partie du cerveau non atteinte, permet un maintien compensatif des capacités globale de la personne

Les ateliers ne sont envisageables qu'avec le consentement de la personne :

➤ activités sensorielles : jardinage, cuisine expression des envies, goûts, odeurs, touches

➤ ateliers de stimulation de mémoire :

Grâce à des exercices appropriés nous ré entraînons LES mémoires : à court terme (immédiate et de travail) et à long terme :

(sémantique, épisodique et procédurale). Les objectifs sont de développer l'attention et la concentration, de stimuler la mémoire sensorielle, de travailler la mémoire procédurale à travers les gestes quotidiens ancien de l'anamnèse de chacune des personnes...

➤ ateliers créatifs : peinture, modelage, bricolage, couture, tricot... chacun possède un potentiel créatif qui ne demande qu'à s'exprimer

- ateliers de stimulation corporelle : Gym douce, goûters dansants, Les exercices proposés et adaptés à chacun, permettent d'harmoniser son corps pour utiliser son potentiel physique en toute sécurité/cet atelier permet d'entretenir ses capacités articulaires, musculaires et respiratoires
- atelier chants et musique : musicothérapie, percussion, chants
- Atelier de revalorisation du corps : à travers le massage, le maquillage... 'objectif est de permettre à la personne de prendre conscience de son corps, d'en prendre soin et de se réapproprier une image de soi valorisante.
- atelier Snoezelen : C'est s'accorder des moments agréables de détente et d'écoute de ses émotions : relaxation

10/ L'EVALUATION

L'accueil de jour s'oriente dans un double objectif de maintenir le plus longtemps possible la qualité de vie des personnes accueillies leur permettant ainsi de rester à leur domicile, de prévenir et de préparer une éventuelle décision de placement définitif quand celui-ci s'impose. Pour atteindre ce double objectif, des évaluations seront mises en place sous forme :

- *Quotidiennement* : une fiche de compte-rendu des ateliers faits et observation est conservé par l'établissement
- *Semestriellement* : réalisation de tests mnésiques (MMS-Horloge..)
- *Annuellement* : Un questionnaire annuel de satisfaction est fait chaque année depuis notre entrée en démarche qualité soit Octobre 2000.

11/ AIDE AUX FAMILLES

But : offrir un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils et de soutien aux familles

- ☞ Sous la forme d'entretien avec la responsable de l'unité,
- ☞ En réalisant une bibliothèque avec prêts de livres

Ce projet de vie de l'accueil de jour, comme tout projet n'est pas figé, il est susceptible d'évoluer dans le temps et de s'ouvrir à toutes perspectives et suggestions inhérentes à ce service.

Seule l'expérience et la pratique nous montreront comment introduire de nouveaux concepts pour l'accueil des personnes âgées désorientées.

Les Jardins du Castel, Châteaugiron, Décembre 2007

Les Valeurs qui nous soutiennent

Les Valeurs qui nous soutiennent

« Quand les mémoires oublient, le cœur reste »

« Au-delà des mots (et des maux), Entrons en relation »

« Lorsqu'on insuffle de l'espoir, On transfuse de la force »

« Donnons de la Vie aux années, Non des années à la Vie »

« Quand chaque instant devient signifiant, Plus rien n'est insignifiant »

Horaires d'ouverture, places et tarifs :

- (sur réservation)
- 2 places par jour 3j/semaine, sur réservation obligatoire
- Lundi -mercredi- vendredi
- A la journée : de 11h à 17h15
- Aides possibles :
 - APA et certaines caisses de retraite
 - Le médecin traitant peut prescrire un transport « Accueil de jour Alzheimer » pris en charge par AM

